



CONSEILLER(ERE) EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

à temps complet (35h)
à compter du 1^{er} janvier 2023

Cadres d'emplois : Technicien (catégorie B) - Rédacteur (catégorie B) - Agent de maîtrise (catégorie C)
ou contractuel

Descriptif de l'emploi :

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (40 communes – 24 000 hts) a mis en place un service mutualisé pour assister et conseiller ses communes membres dans leur démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention et dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Placé sous la responsabilité du responsable des ressources humaines, l'agent en charge du service prévention devra assurer ces différentes missions pour les communes adhérentes à ce service et pour la communauté de communes.

Missions principales :

Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail :

- Participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- Conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, du CST, des services et des agents,
- Analyses des risques professionnels et des conditions de travail,
- Elaboration de dispositif de prévention.

Organisation et suivi du programme de prévention et formalisation des documents obligatoires :

- Mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels, réalisation du document unique et de sa mise à jour,
- Suivi des registres en Santé Sécurité au Travail,
- Participation à l'élaboration du programme de prévention et suivi de sa mise en œuvre,
- Analyse des accidents du travail,
- Veille réglementaire et technique.

Evaluation des risques et contrôle des prescriptions :

- Contrôle de l'application des réglementations et des consignes de sécurité,
- Mise en œuvre des moyens de protection en étroite collaboration avec les services (EPI...),

Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail

- Accueil sécurité, SST, troubles musculo-squelettiques, risques chimiques...

Missions complémentaires :

- Suivi des commissions de sécurité,
- Suivi des ERP soumis à contrôles périodiques,
- Suivi de l'intervention des entreprises extérieures (plan de prévention,...).

Profil demandé : (Savoirs, savoir-faire et savoir-être)

- Réglementation en santé et sécurité au travail, de bâtiment et de santé publique
- Ergonomie, techniques d'analyse des situations de travail
- Organisation des services et identification des spécificités des services en matière de prévention
- Être force de proposition, être capable d'alerter et de rendre compte à sa hiérarchie
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point...)
- Savoir rédiger, capacité de synthèse, bonne expression écrite et orale
- Rigueur et organisation, forte autonomie dans l'organisation du travail
- Disponibilité, sens des relations humaines
- Sens du travail en équipe et des relations avec les services
- Permis B indispensable

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre curriculum-vitae au plus tard le 7 décembre 2022 à l'attention de

M. le Président de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche

12 av Jean Jaurès – 87300 Bellac

ou par mail : hautlimousinenmarche@cchlem.fr

Contacts : renseignements auprès de Méline DESCOUDARD (Responsable RH) : 05.55.60.09.99